

SCOT De Gascogne

De: dangles francois <francoisdangles@yahoo.fr>
Envoyé: jeudi 15 septembre 2022 10:09
À: SCOT De Gascogne
Objet: enquête publique relative à l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne

Bonjour,

Après avoir consulté le rapport de présentation du SCot de Gascogne et notamment le **tome 3- justification des choix**, je me permets de contester les éléments chiffrés relatifs à la population à accueillir dans le CA Grand Auch Coeur de Gascogne à horizon 2040.

Le SCoT ainsi présenté laisse supposer que la population de cette intercommunalité va augmenter de 7250 habitants en 18 années ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 400 habitants/an.

Ces éléments chiffrés sont très importants car ils justifient l'ensemble des choix présentés dans le dossier et notamment la création de 1550 emplois, le besoin de 3760 logements et la consommation de 330 hectares d'espace naturel, agricole et forestier.

Cette projection d'augmentation de la population sur cette agglomération me semble en dehors d'une réalité statistique puisque à partir des éléments de l'INSEE , la population n'augmente que très faiblement ces dernières années et les prévisions ne sont guère plus optimistes pour les années à venir.

En conséquence, et compte tenu de l'importance de ce document qui va être le socle des décisions qui seront prises en matière de développement économique (ZAE) et urbain (PLu), il m'apparaît primordial de me préciser à partir de quelles modalités et quelles données cette augmentation de 7250 habitants a été déterminée.

Je vous remercie d'accuser réception de ma présente demande.

Cordialement

Mr Dangles François
487 chemin de Montégut
32000 Auch